SUP'NEWS

Numéro 01/15 - Mars 2015

Le Trimestriel de "Leader Manager"

Association des Etudiants de Sup'Management

Rejoignez nous afin d'accroître la notoriété de **Sup'Management** !

Editorial

Dans le cadre de ce numéro qu'il nous soit d'abord permis : corps professoral, corps administratif, technique et étudiants d'exprimer nos sincères condoléances pour le malheur qui vient de frapper la famille du PDG par le double décès successif de son père et sa mère.

Mais, si l'école Sup Management revient à son fondateur Monsieur Abdessalam Idrissi Erkik, nous pour notre part, nous avons développé un sentiment d'appartenance à cette école et la perte des parents de la famille nous a causé à tous un profond chagrin.

Nous prions donc le bon Dieu de les recevoir en sa sainte miséricorde.

Mais est-il admis de n'éprouver et de n'exprimer que tristesse ?

Mr Jaouad KADIRI
Professeur de Droit

Non, l'engouement de Monsieur le Président Directeur Général pour son travail le pousse à travailler à pied d'œuvre pour hisser le niveau du Groupe à ce que suppose la concurrence rude, tant au niveau national, qu'international.

C'est dans ce cadre d'ailleurs que le Groupe s'est doté d'une annexe ultra moderne sur tous les plans, ce qui va sans doute constituer un atout incontournable confirmant encore une fois la première place qu'occupe l'école sur le plan local, régional et national.

De même, cet événement est de nature à créer un cadre loin d'être préjudiciable à l'épanouissement et à l'équilibre des étudiants, bien au contraire, cela va les booster afin qu'ils soient un vecteur, un levier de développement du continent africain à travers l'encouragement d'un esprit d'entreprenariat de haut niveau.

Par ailleurs, il ne saurait être question de parler de développement africain, sans pour autant parler de la fondation euro-africaine pour la recherche, la culture et l'éducation créée par le Groupe, une instance à travers laquelle on va reconnaitre la diversité dans le cadre de l'unité, diverses manifestations sont et seront organisées dans ce domaine afin que nos étudiants, toutes nationalités confondues, puissent adhérer aux principes académiques de la recherche scientifique telles qu'elles sont reconnus sur le plan universel, tout en adoptant un comportement de tolérance, de civisme et d'éthique.

Enfin, il est à souligner que l'école travaille constamment pour s'étendre dans toutes les directions de l'enseignement, ainsi de nouvelles filières ont été créées telle celle du tourisme et d'autres le seront dans les plus brefs délais telles celle du Droit des affaires et celle des Finances Publiques et Privées.

Incontestablement, ceci corrobore l'intention de l'école d'aller loin dans le domaine du savoir avec tout le professionnalisme que cela suppose, loin de tout amateurisme qui existe ailleurs et qui, malheureusement, tire le niveau des étudiants vers le bas.

Décidemment, comme à l'accoutumé, les efforts fournis, par le groupe Sup'Management, chaque année, vont contribuer à l'évolution scientifique et intellectuelle de nos futurs lauréats. Rien ne nous ferait donc autant plaisir que de voir les fruits tenir à leur promesse.

Réunion Dînatoire

Le Groupe Sup'Management Fès a organisé dans le cadre de la rentrée académique 2014/2015 une réunion dînatoire le 14 novembre 2014, regroupant le corps professoral & administratif à l'Hôtel Barcelo Fès. Cette réunion avait pour but de discuter de nouvelles approches relatives à la mise en place d'un outil de veille collectif ainsi que les lignes directrices du projet éducatif du Groupe et la restructuration du corps professoral et administratif conformément à la nouvelle stratégie du Groupe.

Open Day

Ainsi, et dans le cadre des activités parascolaires de l'école, le Groupe Sup'Management a assuré la 20ème édition de l'Open Day à la ferme pédagogique « annexe Tae Fine ». Cette journée a regroupé une multitude d'activités et de jeux compétitifs. De plus, cette dernière reflète un outil efficace d'intégration des étudiants ayant différentes nationalités. Voici un aperçu de quelques activités :

A propos de la journée d'étude du Centre de Recherche de l'Ecole et de sa Fondation «FORCE»

Le 21 janvier 2015 la fondation F.O.R.C.E « Fondation Euro-Africaine pour la Recherche, la Culture et l'Education) et l'école Sup'management ont organisé une journée d'études sur le thème « évolutions récentes de la politique économique au Maroc : Quelle efficacité ?
Cette journée qui s'est tenu au complexe AL HOURIA de 9h à 14h s'est déroulée en 2 séances successives :

- La première séance portant sur les « politiques de régulation macroéconomique » a vu la présentation de 4 communications :

Mr Jamal BAKHTI : la première celle de Mr Jamal BAKHTI (H.C.P Rabat) est consacrée à la politique budgétaire au Maroc. Elle tente d'examiner et d'évaluer le processus des réformes entreprise à partir des années 1980, réformes basées sur l'amélioration de l'efficience du système fiscal et la rationalisation des dépenses publiques.

Mr Abdelatif EL MKADDEM : la seconde signée par Mr Abdelatif El Mkaddem (Sup 'Management) est centrée sur les principales orientations de la politique monétaire actuelle. Elle traite à la fois du cadre opérationnel et du cadre institutionnel et tente d'examiner leurs efficacités et leurs limites.

Mr Tahiri JOUTI : la troisième communication faite par Mr Tahiri Jouti (BMCI-Fès), intitulée « La politique de change au Maroc » est focalisée sur le concept de régimes de change ainsi que sur le processus de libéralisation de change au Maroc et ses perspectives (convertibilité en l'occurrence)

Mr ALAMI : la quatrième intervention, enfin, celle de Mr ALAMI (Professeur à Sup' Management) se concentre sur la présentation et l'analyse de l'évolution des principales caractéristique du système fiscal Marocain.

- La deuxième séance portant sur « les politiques sectorielles compte 4 communications :

Mr Driss SADOK : la première est celle de Mr Driss Sadok (délégué du MCI-Fès).
Elle se penche sur l'examen du plan d'accélération industrielle, ses principaux fondements ainsi que les mesures d'accompagnement mises en place. La notion d'écosystème constitue aux yeux de l'auteur, le principal outil de modernisation et d'intégration des différents secteurs.

Mr Mohamed ABDELLAOUI : la deuxième, celle de Mr Mohamed Abdellaoui (FSJES-Fès) intitulée « Maroc vert », commence par rappeler les enjeux de ce plan avant de revenir de façon approfondie sur les contraintes et atouts de ce plan ainsi que ces principaux fondements.

Mr Houssine IHNACH : la troisième signée Mr IHNACH Houssine (HEF Rabat) traite de la problématique d'emploi au Maroc. Elle s'intéresse à l'analyse des principales caractéristiques du marché de l'emploi au Maroc, le problème de la qualité du système éducatif et d'enseignement se pose avec acuité en égard à la question de l'emploi.

Enfin, la dernière intervention, celle de Mr Marco GARNICA (JUMIA Maroc) aborde l'analyse du marché du commerce électronique (e-commerce) au Maroc, ses principales caractéristiques ainsi que ses perspectives d'avenir.

Mr Abdelatif EL MKADDEM
Professeur et directeur du centre de Recherche de Sup' Management

L'événement de la rentrée 2014/2015 : Ouverture d'une Annexe du Groupe en : Septembre 2014

Depuis sa création en 1992 le Groupe Sup'Management n'a cessé d'évoluer vers un enseignement supérieur et professionnel de qualité dans le cadre d'un projet universitaire de grande envergure.

Dès l'année 2001, le Groupe s'associe à un Groupe d'institutions internationales : l'EIU (Euroamerican International University), pour former une université en réseau.

Le Réseau U.I.C.L (Université Intercontinentale Libre) est alors né. Il regroupe à présent :

- Le Groupe des écoles "Sup'Management" siégeant au Maroc et délocalisé sur une vingtaine de pays du continent Africain.
- L'EIU, siégeant aux USA, Belgique et délocalisé sur 7 pays de L'Amérique Latine.

Le Réseau UICL est le couronnement de vingt années d'expérience et d'efforts continus dans le secteur de l'éducation et de l'entreprise, de son président fondateur, Mr Abdesselam IDRISSI ERKIK.

Aujourd'hui le projet éducatif du réseau n'intègre pas moins d'une vingtaine de spécialisations réparties sur différents niveaux d'études.

Placée en plein centre de la ville de Fès, à l'av Allal Ben Abdallah (en face d'Acima), l'annexe nouvellement créé et abritant le département Master de l'université Sup'Management a une capacité d'accueil d'environ 300 étudiants venants de divers coins d'Afrique.

A la rencontre des étudiants

Pour une première impression je peux dire que je suis emballé par le programme des études au sein de cet établissement et l'accueil que j'ai reçu m'a confirmé l'impression que je m'étais faite, en plus la convivialité et le professionnalisme des encadrants et du personnel me fait sentir dans un cadre sain et approprié pour bien continuer ma formation.

Mr Barry Ibrahima

Au début j'avais des difficultés à m'intégrer parce que j'étais nouvelle et je ne connaissais personne mais au fur et à mesure j'ai appris à connaitre les professeurs et les étudiants et je dirai que je vis une expérience nouvelle avec des personnes compétentes et à la disposition de tout le monde.

Mlle Wassima Aknan

Il est important pour moi de reconnaitre que Sup'Management est une école de référence et d'une expérience significative. En ce qui concerne ma formation je peux dire sans réserve que cela répond parfaitement à mes attentes.

Mr Amadou Djibo Djibril

Mlle Conde SANO
4ème année Ingénierie Financière

Le contrôle de gestion dans les PME : Revue de la littérature

De nombreux auteurs (McMahon et Holmes, 1991) ; Chenhall, 2003 ; Luft et Schields, 2003) insistent sur l'importance d'étudier le contrôle de gestion dans les organisations. Pourtant, les travaux sur le contrôle de gestion en PME sont peu nombreux. On peut citer les recherches qui se focalisent sur la taille comme facteur de contingence en matière de contrôle de gestion (Bajan-Banaszak, 1993 ; Lavigne, 2002 ; Van Caillie, 2002) et celles qui s'intéressent à d'autres facteurs de contingence comme le profil des dirigeants pour Chapellier (1997), l'espace concurrentiel pour Fernandez, Picory et Rowe (1996) ou la structure de la propriété (Germain, 2006). Dans la plupart des cas, la population étudiée est plutôt constituée de petites entreprises ayant en général moins de 200 salariés et l'enquête s'effectue par questionnaires ou exploitation de bases de données.

I- Les Spécificités de la PME

Pour mieux cerner le « concept PME », nous avons recensé, à partir de la littérature, les caractéristiques suivantes :

- La petite taille : caractérisée par des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles et la communication périphérique entre membres de l'organisation quasiment nulle.
- La centralisation de la gestion : il s'agit de la personnalisation de la gestion autour du propriétaire- dirigeant.
- Une faible spécialisation : La direction assure des tâches de direction et d'exécution. Les employés sont polyvalents. Les équipements permettent la flexibilité de la production.
- Une stratégie intuitive et peu formalisée : sans préparer des plans d'action à venir, le propriétaire- dirigeant est suffisamment proche de ses employés pour leur expliquer au besoin tout changement de cap.
- Un système d'information interne peu complexe ou peu organisé : les petites organisations fonctionnent par dialogue et perception directe sans utilisation des mécanismes formels et écrits.
- Un système d'information externe simple : le marché est souvent relativement proche psychologiquement et géographiquement. Grâce à cette proximité, les PME diagnostiquent rapidement les changements intervenus et y répondent par des actions rapides et adaptées.
- Spécificité environnementale : en termes de l'incertitude : face à l'environnement technologique, et de la vulnérabilité envers les forces de la concurrence (clients, fournisseurs)
- Spécificité psychosociologique : notamment le rôle dominant de l'entrepreneur (peu de partage d'informations, peu de délégation prises de décisions..)
- Spécificité financière : le manque de ressources et le risque financier (sous capitalisation et écarts de trésorerie).

II- Les pratiques de contrôle de gestion dans les PME

Pour mieux cerner le « concept PME », nous avons recensé, à partir de la littérature, les caractéristiques suivantes :

- premièrement, on définit la PME par sa taille. L'approche par la taille part du postulat que les petites et moyennes entreprises ont des caractéristiques bien différentes des grands groupes, ce qui induit des pratiques et des besoins en contrôle de gestion particuliers. Ces entreprises ont par ailleurs des moyens limités, ce qui rend l'accès aux outils plus difficile. Ces travaux ont ainsi pour mission d'identifier les pratiques de contrôle de gestion des petites et moyennes entreprises tout en se demandant s'il existe d'autres facteurs de contingence à l'origine de ces pratiques
- Deuxièmement, la PME se caractérise par une centralisation de la gestion et de la décision. Le propriétaire-dirigeant est le seul maître à bord. S'il peut déléguer à ses salariés la remontée d'informations, il contrôle et diffuse lui-même celles-ci. La gestion au sens financier du terme va également être monopolisée par lui, même s'il peut être appuyé dans certains cas par une petite équipe de comptables ou bien par un expert extérieur.
- Troisièmement, il y a une faible spécialisation des tâches dans les PME : les salariés sont polyvalents. Le personnel de la comptabilité, par exemple, peut effectuer des opérations de contrôle de gestion et être mobilisé pour des problématiques juridiques, de gestion des ressources humaines ou d'informatique.
- Quatrièmement, les systèmes d'information internes et externes sont simples ou peu organisés. Contrairement à des filiales de grands groupes, le reporting est plus limité, car l'entreprise n'a pas à justifier l'utilisation de ses ressources ou l'atteinte de ses objectifs à un donneur d'ordres.
- Enfin, cinquièmement, la stratégie est intuitive et peu formalisée. Le dirigeant n'a pas de vision stratégique ou bien il en a une, mais elle n'est pas écrite ni communiquée de façon formelle aux salariés.

Ces caractéristiques ont été reprises par Torrès (2002) à travers sa loi proxémique (Torrès, 2000). Appliquée au contrôle de gestion, celle-ci signifie qu'en raison de la proximité spatiale, hiérarchique et fonctionnelle, le contrôle de gestion s'opère de façon informelle dans les PME. Le dirigeant étant proche de ses équipes, les objectifs sont fixés et contrôlés sans normes ni procédures, l'oral étant privilégié.

La centralisation de la décision fait que si certaines opérations de contrôle de gestion sont réalisées par des collaborateurs (calcul des coûts, analyse des écarts, élaboration de tableaux de bord), il incombe au dirigeant de prendre les décisions (fixation des prix, détermination du budget, clarification des objectifs). L'environnement étant local et peu complexe, les systèmes d'information sont simples. Les tableaux de bord sont peu développés et l'entrepreneur se soucie principalement de la santé financière de son entreprise. En termes de comptabilité analytique, le nombre de produits et de services est relativement faible, ce qui entraîne une structure de coûts peu complexe.

Le tableau suivant reprend les principales observations faites à partir d'une recension de la littérature empirique en matière de contrôle de gestion en PME.

Les pratiques de contrôle de gestion : résumé de la littérature

Thèmes de recherche	Résultats
Les missions du contrôle de gestion	Les missions sont principalement le calcul des coûts et la détermination des prix
La nature formelle ou informelle du contrôle	Le contrôle informel est dominant. Les objectifs sont fixés de façon orale.
L'implémentation du système formels de contrôle de gestion	Ils se font le plus souvent à la suite de crises
Les acteurs du contrôle de gestion	La prise de décision est entre les mains de dirigeant ou d'un directeur financier. Les tâches opérationnelles en amont sont effectuées par les salariés comptables. Les experts comptables jouent un faible rôle en matière de contrôle de gestion.
Les tableaux de bord	Faible intérêt pour le pilotage stratégique. Les tableaux de bord sont souvent limités à des aspects financiers. Il s'agit de contrôler la santé financière de l'entreprise.
La fréquences des contrôles	Souvent, les suivis sont mensuels
Les budgets	L'absence d'une architecture budgétaire, seul le budget de trésorerie existant

Les résultats des recherches confortent ainsi les hypothèses émises à partir des définitions de la PME. La petitesse de ces entreprises rend le contrôle formel et la sophistication des outils pratiquement inutiles. La centralisation du pouvoir et surtout la proximité avec les employés facilitent la communication et le contrôle des objectifs. Ainsi, le contrôle de gestion en PME n'a pas vocation à gérer le personnel en fonction de la stratégie de l'entreprise. Il s'agit plutôt de déterminer les prix et de suivre la santé financière de l'entreprise.

Grosso modo, «Le contrôle de gestion en PME peut apparaitre timidement via la personne chargée de la comptabilité analytique. La connaissance du coût des produits reste très grossière et interdit par conséquent l'identification des marges nettes par produit. Car la rentabilité est appréciée globalement, à travers la comptabilité générale» .

La mesure de performance des acteurs est introduite par l'emploi d'indicateurs quantitatifs simples consignés dans des tableaux de bord :

- Mesure de la productivité des opérationnels de production.
- Mesure des rebuts, pannes, accident de travail
- Rendement des commerciaux

La démarche de la planification stratégique couplée à la mise en place du système budgétaire complet reste absente de ce contrôle de gestion embryonnaire.

Fama Gueye Dieye
Ndeye Astou Sarr
5ème année Ingénierie Financière

L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires(OHADA): Moyen potentiel pour le renforcement de la coopération sud-sud

La volonté de renforcer la sécurité juridique et judiciaire de nature à garantir un climat de confiance concourant à faire de l' AFRIQUE un pole de développement a poussé les ETATS de la zone franc à songer à la mise en place d'une organisation d'intégration juridique estimant que cette dernière doit précéder l' intégration économique .Ainsi, en Avril 1991 les ministres des finances de la zone franc réunis à AOUAGADOUGOU avaient pensé au projet de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaire .En octobre 1991 ,à la réunion des ministres tenue à Paris, l'idée s'est précisée d'où la mise en place d'un directoire chargé de rédiger le traité dirigé par KEBA M'BAYE(éminent juriste sénégalais président de la cour suprême du Sénégal pendant 17 ans ;Vice-président de la cour internationale de justice de 1983 à1991) .En 1992 le directoire soumet l'avant projet du droit aux ministres des finances réunis à YAOUNDE lequel fut approuvé par la conférence des chefs des ETATS du 5 et 6 octobre 1992.L'avant projet fut examiné le 7 et le 8 JUILLET à Libreville et adopté à la réunion tenue le 21 et le 22 SEPTEMBRE 1993 à ABIJAN.

Le traité OHADA a été signé le 17 octobre 1993 à Port Louis (Ile Maurice) par 14 ETATS africains de la zone franc à savoir le BENIN, le BURKINA FASSO, les ILES COMORES, la République Centrafricaine, le CONGO, la COTE D'IVOIRE, le GABON, la GUINEE EQUATORIALE, le MALI, le NIGER, le SENEGAL, le TCHAD et le TOGO. Ensuite la GUINEE KONACRY et la GUINEE BISSAU. Récemment, le nombre des Etats de cette organisation a été porté à 17 avec l'adhésion de la République Démocratique du CONGO.

L'OHADA comme le précisent les articles 1 et2 du traité, légifère dans tous les domaines du droit des affaires et elle demeure ouverte à tous les pays du continent africain, aux termes de l'article 53 du traité. En effet, l'OHADA a pour principal but l'harmonisation et l'unification du droit des affaires en Afrique en vue de préparer et de créer aux investisseurs et aux hommes d'affaires un environnement juridique favorable, sécurisant et confiant pour les transactions commerciales et financières. Elle prône également le développement de la coopération sud sud .Ceci s'observe dans le comportement de certains pays du Maghreb comme le MAROC qui est parmi les grands investisseurs en Afrique noire malgré qu'il n'en fait pas partie.

Ainsi, l'OHADA comprend huit Actes uniformes relatifs aux :

- DROIT COMMERCIAL GENERAL : dont la dernière modification date de 2010 ;
- DROIT DES SURETES révisé également en 2010 ;
- DROIT COMPTABLE ;
- DROIT D'ARBITRAGE ;
- DROIT DES PROCEDURES COLLECTIVES ET D APUREMENT DU PASSIF ;
- DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET GROUPEMENT D INTERET ECONOMIQUE révisé en 2014 ;
- DROIT DE CONTRAT DE TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES
- DROIT DES PROCEDURES SIMPLIFIEES DE RECOUVREMENT ET VOIES D'EXECUTION

Des révisions sont sans cesse apportées progressivement afin d'adapter le droit des affaires au contexte du moment. En effet, l'OHADA comprend une institution normative composée de la conférence des chefs des Etats, du conseil des ministres et du secrétaire permanent ainsi que d'une institution judiciaire à savoir la COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE dont la compétence est déterminée par le traité.

Indéniablement, une telle instance a besoin davantage d'efforts de la part des responsables africains afin qu'elle puisse constituer un pole qui va doter l'Afrique d'un pouvoir de négociation vis-à-vis des autres continents et va lui permettre d'avoir tout l'intérêt et la place qui lui reviennent.

Mr Malam Chefou Kaka Adam

La communication pour le développement et la paix

Ayant pour objectif de conceptualiser et de rationaliser le processus d'échange, de transmission d'information entre deux entités (individus, groupe d'individus ou machines) ; la communication via divers canaux est un véritable instrument de stabilité et d'évolution. Quelle est la position de lez communication dans la société ? Comment favorise-t-elle l'harmonie et la croissance positive ?

D'emblée il est nécessaire de souligner que nous parlons de la communication en société car , le terme communication regorge plusieurs définitions , par conséquent , il possède différents rôles par rapport aux différents contextes et comme l'a si bien dit DANIEL BOUGNOUX « Nulle part ni pour personne n'existe la communication . Ce terme recouvre trop de pratiques, nécessairement disparates, indéfiniment ouvertes et non dénombrables »

Rôle de la communication en société

La communication permet l'épanouissement et la participation de façon active au sein de la société permettant ainsi un réconfort satisfaisant par le renforcement du sentiment de fierté et d'appartenance au groupe. Elle concerne d'abord l'individu et en même temps, cette relation induit une dimension collective, à travers la compréhension, la coordination, et la confrontation. Celle-ci suscite réaction et initiative en même temps, c'est un langage, elle est le message de la vie ou de la société à elle-même, source de culture et de cohésion.

Importance de la communication en société

L'importance de la communication st en un groupe de mot « le pouvoir de l'échange ».

Qu'elle soit écrite ou verbale, interne oui externe, la communication est importante car elle permet à l'être de s'affirmer, elle prône également l'expression directe ou indirecte des sentiments mais aussi et surtout c'est en communiquant que l'on apprend, que l'on donne, reçoit, aide, corrige, construit e t détruit. Avec et grâce a la communication, l'on peut refaire le monde

Comment la communication favorise t'elle le développement et la paix ?

Les programmes visant au développement n'exprimeront véritablement leur potentiel si les concernés partagent réellement leur connaissances, savoirs et techniques, et si les populations ont une réelle motivation surtout si elles sont décidées à réussir. Tant que les populations ne deviendront pas le moteur de leur propre développement, nul apport d'investissement, de technologie ou de facteurs de production ne pourra, à lui seul, améliorer à long terme leur niveaux de vie.

La communication est, essentiellement au cœur du problème. Elle permet , par exemple , aux acteurs et réalisateurs , dès l'étape d'approche et d'élaboration des programmes de développement , d'échanger avec la population afin de connaitre et de prendre en compte ses besoins , ses attitudes et son savoir . C'est à travers la communication que les bénéficiaires des projets de développement en deviendront les principaux acteurs et garantiront leur réussite. La communication a le pouvoir de faire échanger, et de faire partager intelligemment des points de vue différents, et c'est pour cela qu'elle peut faire évoluer la société, et devenir un véritable garant de la cohésion sociale.

Conclusion

Prêtez attention et mettez y tout votre talent le jeu en vaut la chandelle. Une mauvaise communication peut faire tellement de ravage, ça vaut la peine de prendre le temps de bien préparer, de comprendre le sujet, le terrain et la personne avec laquelle vous échangez ! Et faites vous connaitre aussi, dites ce dont vous avez besoin, soyez transparents à la hauteur des résultats espérés… et même plus ! Qui sait, c'est peut être un investissement pour de futur échanges encore plus fructueux. Vous obtiendrez la confiance de l'autre et votre réputation.

Mlle Natacha TEDEDOM
Mlle Khaoula AMMOUMRI
2ème année

L'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE AU NIGER

Le Niger est situé en Afrique de l'ouest. Pays continental entouré par la Libye et l'Algérie au Nord, le Tchad à l'est, le Mali et le Burkina Faso à l'Ouest; le Niger couvre une superficie de 1.267.000 Km2.

Le climat du Niger est chaud et sec. Les pluies, parfois inexistantes ou ne dépassant guère 160 mm annuels. Dans le Nord, en un seul mois, elles atteignent 600 mm sur les deux ou trois mois de la saison des pluies au Nord de Niamey en zone sahélienne (de juillet à septembre). A Niamey, la température moyenne annuelle est de 29,4°C.

Doté de magnifiques sites touristiques et de nombreuses ressources naturelles et culturelles, le Niger peut et doit à juste titre se considérer comme un pays de tourisme. Le Niger est une destination qui jouit d'un riche patrimoine historique, culturel, social, économique et naturel. La diversification de l'offre touristique nigérienne s'exprime par le développement de la promotion du tourisme intérieur, de l'écotourisme, du tourisme d'affaires et de congrès. Un accent particulier a été mis pour développer le tourisme culturel, social, et sportif. L'Etat a également pris les dispositions utiles pour assurer la sécurité des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national.

Les produits touristiques nigériens sont ainsi centrés sur trois destinations : le MASSIF de l'AIR et le Désert du Ténéré (région d'Agades), le Niger Centre-Est (Tahoua, Maradi, Zinder et Diffa) et la région du fleuve Parc ''W '' (Niamey, Dosso et Tillabéry).

C'est dans cette dernière que se trouve le site merveilleux des girafes de « Kouré » que nous vous ferons découvrir. Kouré est une commune rurale située à 60 Km à l'Est de la capitale du Niger (Niamey).Cette commune se trouve de part et d'autre de la route reliant Niamey à Dosso. Kouré est surtout connue par ses girafes blanches du Niger, espèce endémique d'Afrique de l'ouest (GirafaCamelopardalisperalta).

Le désert du Ténéré Région d'Agadez

La Mosquée Historique d'Agadez

Les plus grandes pouvant atteindre 5,8m, les Girafes de Kouré sont des animaux qui se déplacent très rapidement, par conséquent l'accompagnement d'un guide touristique est une nécessité. A la naissance le bébé de girafe pèse 50 à 75 kg et mesure 1,80m. A la première année, il augmente de 8 cm par mois, de 2 cm par mois à la deuxième année et à 4 ans il est adulte. Le mal géant mesure 5,5 m et pèse 1,2 tonne, la femelle mesure 4,5m, pèse 800kg avec une gestation de 15 mois. Les girafes ont une longévité de 25 à 30 ans.

Les recettes des visites des girafes nigériennes se répartissent comme suit : 50% pour les 4 communes de la zone girafe (harkanasso ,kouré , indounga , et fakara) ; 30% pour l'aménagement faune (patrouille, soin des girafes) et 20% pour le trésor public donc l'Etat.

Les efforts de conservation depuis 1996 ont abouti à une croissance importante de la population des girafes. Bien que limitée au seul troupeau de Dosso, d'un minimum de 50 girafes en 1996, elles ont augmenté de 24% entre 2010 et 2011 passant de 250 à 366 girafes au dernier recensement des effectué en août 2012. Des efforts intensifs ont été déployés au Niger en général, et dans la zone située au nord de la réserve partielle de Dosso en particulier.

Le troupeau fait des migrations saisonnières vers le long de la vallée du Dallol Bosso. Cette zone bien qu'ayant une faible réglementation formelle est le centre des efforts nigériens et internationaux pour maintenir des relations harmonieuses entre les agriculteurs de la région et le troupeau de girafe, et ainsi fournir des opportunités pour le tourisme nigérien.

Les girafes en liberté dans la zone de Kouré

ISSA HAMI Ibrahim
Oumarou Tsyabou Abdoul Nasser
Master Ingénierie du Tourisme
Sup' Management Maroc-Fès

CAN 2015 : Comment le Maroc s'est mis hors jeu ?

La Coupe d'Afrique des nations ne se jouera pas au Maroc, qui avait demandé un report en invoquant le "péril Ebola". Récit de ces folles semaines qui ont mis Rabat et la CAF au bord de la crise de nerfs.

Après un mois de bras de fer, la Confédération africaine de football (CAF) a décidé, le 11 novembre, de prendre acte du refus du Maroc d'organiser la Coupe d'Afrique des nations en janvier-février 2015. Rejetant catégoriquement la demande de Rabat de reporter la compétition pour cause de "risque sanitaire majeur", elle a, trois jours plus tard, confié à la Guinée équatoriale le soin d'accueillir cet événement.

Cet Ebolagate qui ne dit pas son nom a vu se succéder des couacs de communication, des tractations secrètes, et surtout provoqué un choc des ego entre le royaume chérifien, représenté par Mohamed Ouzzine, son ministre de la Jeunesse et des Sports, et Issa Hayatou, le président de la CAF.

Intervenant devant la Chambre des conseillers (la chambre haute du Parlement marocain) quelques heures après la sentence venue du Caire, Ouzzine a répété que "l'intérêt du Maroc et des Marocains prime toute autre considération". Pour lui, le risque de propagation du virus Ebola constitue un "cas de force majeure" - un argument juridique sur lequel Rabat entend désormais bâtir sa défense devant les instances, notamment le Tribunal arbitral du sport, qui devra trancher sur la question des sanctions et autres réparations. Une menace que la CAF agitait depuis des semaines et qui a eu le don d'agacer en haut lieu.

Quoi qu'il en soit, le comité exécutif de la CAF a rapidement décidé d'exclure de la compétition les Lions de l'Atlas, alors qu'ils étaient qualifiés d'office. Au regard des résultats médiocres de la sélection marocaine lors des dernières éditions de la CAN, cette décision, que Mohamed Ouzzine a jugée "normale", n'a pas été très commentée. Certes, les mordus de foot se faisaient une joie de voir les rouge et vert jouer à domicile, mais leurs attentes n'étaient en rien comparables à l'enthousiasme que suscitent les Fennecs algériens auprès de leur public.

Plus que l'aspect sportif, ou même financier, c'est la question de santé publique qui alimente le débat. D'autres motifs de demander le report de la CAN avaient été avancés par Rabat, ces dernières semaines, de manière très officieuse : risque terroriste - en particulier les menaces de Daesh contre le Maroc -, impréparation technique... Des arguments difficiles à soutenir alors qu'une autre compétition, le Mondialito, coupe du monde des clubs, est toujours prévue en décembre, dans le royaume...

Pourtant, la peur est bel et bien présente. "À quoi bon organiser cette Coupe d'Afrique si c'est pour nous retrouver avec des milliers de malades touchés par Ebola ? Au diable l'argent et les retombées économiques. Les risques vont nous venir de toutes parts, par les airs, par la terre et même par voie maritime", explique sans ciller Lahcen, employé dans le secteur touristique.

Dès octobre, la communication marocaine a pris comme leitmotiv le principe de précaution.

Le "risque Ebola", dont les responsables marocains ne cessent de souligner la gravité, prend des proportions fantastiques. Depuis le mois d'octobre, ce mot a été employé à tort et à travers. Pour le sociologue Mehdi Alioua, spécialiste des migrations, "en demandant unilatéralement le report de la CAN, le gouvernement a adopté un ton de crise alors qu'il n'y a aucun danger réel. On fait peur aux Marocains. En voulant se prémunir de la propagation du virus Ebola, le gouvernement a aidé à en propager un autre : celui de la bêtise raciste !"

Mr Otmane ACHRANE
4ème année Ingénierie Financière

Salade de pâtes à l'avocat et au saumon fumé

Préparation

- *Faites cuire les pâtes selon le temps de cuisson indiqué sur le sachet. Égouttez-les et passez-les sous l'eau froide et égouttez-les à nouveau.*
- *Pressez le citron. Epluchez et coupez les avocats en deux. Retirez le noyau, et détaillez-les en lamelles. Déposez les lamelles dans une assiette et arrosez-les du jus de citron.*
- *Coupez le saumon en lanières. Préparez la sauce en émulsionnant les ingrédients.*
- *Dans un grand saladier, mélangez les pâtes, les avocats et le saumon. Ajoutez la sauce et mélangez bien. Mettez au frais, au moins 2 à 3 heures.*

Ingrédients

- Pour la salade de pâtes :
- 300 g de pâtes (farfalles)
- 4 à 6 tranches de saumon fumé (suivant grosseur)
- 2 avocats
- 1 citron
- Pour la sauce :
- 3 c. à soupe de vinaigre de Xérès
- 2 c. à soupe de ciboulette hachée
- 9 c. à soupe d'huile d'olive

Lasagnes au saumon et épinards

Ingrédients

- 12 feuilles de lasagnes séchées
- 450 g d'épinards à la crème surgelés et décongelés
- 300 g de saumon frais (2 pavés)
- 250 g de ricotta
- 25 cl de crème fraîche
- 100 g de mozzarella râpée
- 50 g de parmesan râpé
- 50 ml d'huile d'olive
- sel, poivre du moulin

Préparation

- *Préchauffez le four th.6/7 (190°C).*
  Dans un grand saladier, mélangez la ricotta, la crème fraîche, les épinards et l'huile d'olive. Salez, poivrez et laissez reposer.
- *Enlevez la peau des pavés de saumon et coupez-les en lanières.*
- *Dans le fond du plat, disposez des feuilles de lasagnes, 1/3 du mélange du saladier, 1/3 des lanières de saumon, des feuilles de lasagnes, à nouveau 1/3 du mélange, 1/3 de saumon, des feuilles de lasagnes, le reste du mélange, le reste de saumon et les feuilles de lasagnes restantes.*
- *Saupoudrez de la mozzarella et du parmesan râpé. Salez légèrement et donnez 2 à 3 tours de moulin de poivre.*
- *Enfournez pendant 40 min.*
- *Servez bien chaud.*

Responsable Communication Interne

Mots croisés

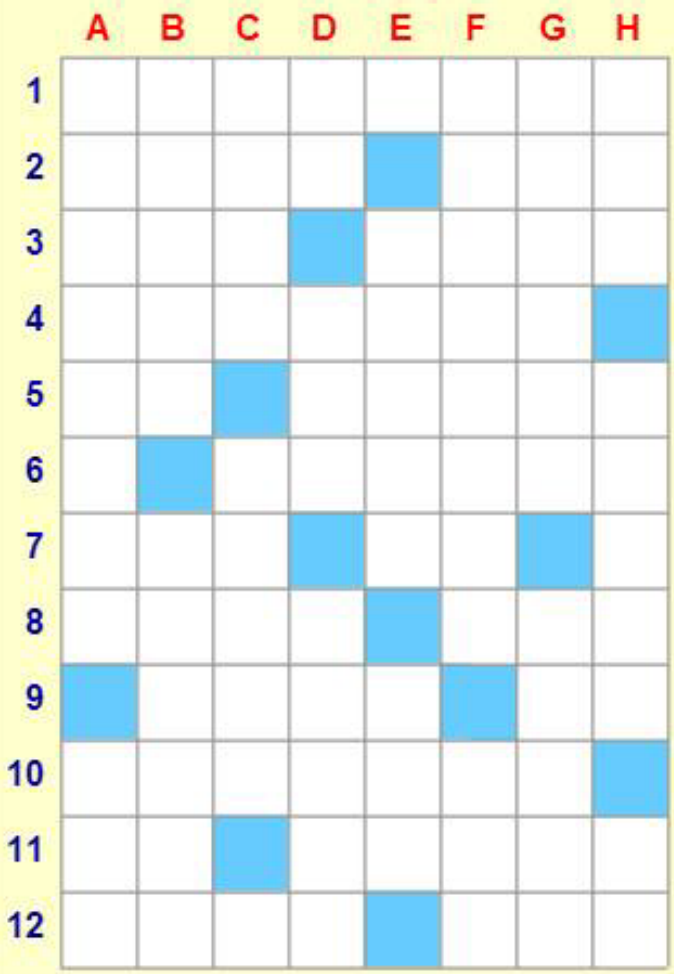

HORIZONTALEMENT

1. Industrie produisant de la farine.
2. Karenine dans un roman. Il s'éclaire à l'aube.
3. Chaîne du groupe TF1. Piquant en gorge.
4. Aura peur ou froid.
5. Dieu du Soleil en Égypte. Vieilles.
6. Il fait bon ménage.
7. Train régional. Dernière de la gamme.
8. Homme apprêté. Habitant des égouts.
9. Terre du vassal. Cale en v.
10. Boîte qui se remplit après la distribution.
11. Article contracté. Partie d'arbre.
12. Pétrifié. Sigle pour le bâtiment.

VERTICALEMENT

A. Truands. Un peu ivre.
B. Noircit la plume. Caché comme un trésor.
C. Attachée. Grandis.
D. Réponse puérile. Ancien dirigeant chinois. Légume avec côtes.
E. Pas graves. Flan breton.
F. Remettre en état un mur. Tir par-dessus.
G. Pays du Proche-Orient. Période précédant Noël.
H. Saison agréable. Ses adeptes sont fanatisés. Classe enfantine.

Mr Otmane ACHRANE
4ème année Ingénierie Financière

9	3							6
			7		9			
4		7	8	1	6		2	
2		5		9	4	8		7
		4				2		
3		6	2	8		1		4
	4		3	6	8	9		1
			4		7			
7							4	2

Sup'News est une revue interne de l'association '' **Leader Manager** '' qui est un moyen d'expression pour les étudiants, ainsi que pour le corps professoral. C'est également un support de communication qui vous permet d'être toujours au courant de l'actualité du Groupe

Siège:
28 à 13, Place du 11 Janvier, v.n. Fès - Maroc
Tél : (+212) 535 65 34 31 / 535 94 00 39 Fax : (+212) 535 65 27 32
E-mail : contact@supmanagement.ma

Annexe 1:
43, Avenue Charif Idrissi v.n. Fès - Maroc

Annexe 2:
63, Lotissement Mabrouka, Av Allal Benabdellah (en face Acima) Fès - Maroc